LE SCANDALE DU CRÉDIT MUNICIPAL DE BAYONNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

UNE DÉCLARATION DE M. CHIAPPE PRÉFET DE POLICE

M. Jean Chiappe, préfet de police, est arrivé hier matin à 9 h. 55, à la gare du P. L. M., en compagnie de Mme Jean Chiappe, venant de Florence, entouré par les journalistes, M. Jean Chiappe, souriant dit :

« Je n'ai rien à déclarer, Messieurs ».

Puis il ajoute :

« Les services de la préfecture de police ont transmis les résultats des enquêtes au fur et à mesure que celles-ci étaient terminées. On a prétendu que Stavisky avait signé un chèque ou remis de l'argent pour la maison de santé des gardiens de la paix, c'est faux. On a dit aussi que l'on m'avait vu en sa compagnie à un gala de l'Empire, c'est également faux.

» Je ne me suis rencontré avec Stavisky qu'une seule fois : il venait se plaindre de ce que la police judiciaire s'occupait trop activement de lui. Inutile de vous dire quelle suite j'ai donnée à sa réclamation ».

Le préfet de police a cependant de brusques sursauts d'indignation, quand on lui parle des bruits mis en circulation au sujet de *ses services*.

« C'est ridicule », dit-il. Mais pressé de se rendre auprès de M. Camille Chautemps, président du conseil, M. Jean Chiappe serre rapidement quelques mains et se hâte de gagner sa voiture, qui le conduit place Beauvau, cependant que Mme Jean Chiappe, se rend directement boulevard du Palais.

M. Pierre Darius chez le juge d'instruction

M. Pierre Darius, directeur du journal « *Midi* », et de l'hebdomadaire « *Becs et Ongles* », qui était en villégiature à Théoule, est rentré lundi matin, à Paris. Il s'est rendu au palais de justice, où M. Lapeyre, juge d'instruction, l'a entendu.

Dans l'après-midi, il a été de nouveau longuement interrogé par M. Ordonneau.

NOUVELLES PERQUISITIONS

Hier matin, à 9 h. 30, M. Ordonneau, juge d'instruction, accompagné de M. Barthelet, commissaire à la sûreté générale, ainsi que de nombreux inspecteurs de la sûreté, s'est rendu au siège de la société parisienne d'édition et de publicité, filiale de la « S. I. M. A. » (Société d'installations mécaniques et agricoles), sis au numéro 1 de la rue Volney. Cette société, fondée par Stavisky, était chargée d'établir des relations avec la presse artistique à laquelle elle devait éventuellement se lier par ses contrats de publicité.

Une perquisition a été également opérée place Saint-Georges, dans l'immeuble où la police s'est déjà rendue ces jours derniers et où il reste encore à visiter les sièges sociaux de plusieurs des sociétés qui avaient pour directeur général « M. Alexandre ». De nombreux livres ont été saisis : comptabilité, correspondances, rapports des conseils d'administration.

D'autre part, que des perquisitions ont été effectuées au domicile de M. Garat, député de Bayonne, 144, boulevard Voltaire, ainsi que dans une banque où il possédait un coffre.

Enfin, M. Denay, juge d'instruction, s'est rendu à nouveau au siège de « La Confiance », 26, rue Drouot, pour procéder à une nouvelle perquisition et entendre différents témoins.

Cette société a souscrit, comme on sait, 23 millions de bons du Crédit municipal de Bayonne.

Après l'arrestation de M. Garat

« Attendez-vous à des surprises », déclare la femme de l'inculpé

Après que MM. Caseran et Merlet, des amis personnels, eurent annoncé à Mme Garat l'arrestation de son mari, celle-ci s'enferma dans ses appartements et condamna sa porte. Lorsqu'elle apprit la nouvelle, quelques larmes mouillèrent bien ses paupières, mais elle se reprit bien vite :

« Faites-dire à mon mari que je l'aime plus que jamais, le scénario continue... Il n'est pas fini, attendez-vous à des surprises ».

Aussitôt, Mme Garat appela au téléphone Me Campinchi à Paris. Deux gendarmes avaient déjà pris leur faction dans le couloir et montaient une garde sévère.

M. Garat, lui, dans sa cellule, ne s'est pas départi de son calme. Hier matin, après une nuit qu'on suppose sans sommeil, il a demandé qu'on épargnât un peu sa femme et son enfant.

Déjà Me Simonet a eu une brève entrevue au parloir de la prison avec M. Garat, et voici que le juge d'instruction a reçu deux lettres de MM. Jean-Charles Legrand et André Delmas, qui, malgré l'arrestation de M. Garat et la première satisfaction qu'ils ont ainsi obtenue, poursuivent sans répit la défense de Tissier, dans la première, les défenseurs demandent une expertise des situations financières de Garat et de Tissier.

Dans la 2e lettre, MM. Jean-Charles Legrand et Delmas, réclament les noms de tous ceux qui sont intervenus dans les agissements de Stavisky.

L'ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

M. Camille Chautemps, président du conseil, a conféré hier matin avec M. Laurent Eynac, ministre du commerce, qui a décidé, d'accord avec lui, de charger l'inspection générale des services administratifs de procéder à une enquête, sur les conditions dans lesquelles a fonctionné de la part des diverses administrations qui avaient la charge, le contrôle des opérations de la Caisse du crédit municipal de Bayonne et de déterminer à qui incombent les défaillances qui ont pu rendre possible la prolongation des faits délictueux faisant l'objet de l'instruction en cours.

Manifestations au Palais de Justice de Paris

Dans l'après-midi, plusieurs manifestants ont parcouru les galeries du Palais de justice portant des calicots ornés d'inscriptions diverses et poussant des cris manifestant au sujet de l'affaire Stavisky.

Les gardes du palais et les gardes municipaux les ont dispersés. 3 d'entre eux cependant ont été amenés au petit parquet.

Un appel de la Fédération des contribuables

La Fédération nationale des syndicats et groupements de contribuables, communique qu'à l'occasion du scandale Stavisky, elle adresse un appel pressant à tous les honnêtes gens de France, ainsi qu'à toutes les grandes associations pour qu'une action parallèle à la sienne soit menée auprès des élus, en vue d'exiger que toutes les sanctions soient prises impitoyablement et sans ménagement pour qui que ce soit.

Ceux qui paient n'entendant nullement faire les frais de l'opération, les coupables ou leurs complices doivent être tenus responsables sur leurs biens personnels.

Tous les syndicats affiliés à la fédération des contribuables ont été alertés pour agir dans ce sens, ainsi que les 250 députés qui ont signé le cahier des revendications des contribuables, lors des dernières élections.

Les contribuables sont formellement décidés, si satisfaction ne leur est pas donnée, à suspendre momentanément tout paiement d'impôts.

M. Lacourt, député du Nord demande à interpeller

M. Lacourt, député radical-socialiste du Nord, a demandé à interpeller le gouvernement sur le scandale Stavisky.

Au Conseil de Cabinet

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Enfin, le président du conseil a annoncé qu'il saisirait sans retard ses collègues de diverses réformes législatives que l'expérience a révélé nécessaires.

La réorganisation de la police

Ces projets viseront notamment la réorganisation de la police française, le contrôle des rôles des tribunaux correctionnels, la protection de l'épargne publique, la surveillance de certaines professions, la répression des interventions coupables près des services publics, etc...

Le conseil s'est unanimement rallié à l'ensemble de ces suggestions.

Le Gouvernement répondra jeudi aux interpellateurs

M. Chautemps a ensuite fait connaître qu'il était résolu à accepter dès jeudi, la discussion immédiate des interpellations déposées sur l'affaire de Bayonne et a exposé les grandes lignes des déclarations qu'il se propose de faire devant la Chambre des députés.

M. Dalimier, ministre des colonies, a tenu alors à expliquer son rôle dans cette affaire où il a été mis en cause. Rappelant les précisions qu'il a données au président du conseil et qui ont été publiées dans un communiqué donné par lui, à la presse, il a fait la preuve, avec des documents émanant du ministère du travail, de l'entière bonne foi de son attitude.

M. Lamoureux, ministre du travail, qui a fait procéder à une enquête dans *ses services*, a *confirmé* les dires de M. Dalimier.

M. Camille Chautemps, a alors rappelé qu'après avoir lui-même, examiné les pièces du dossier, il avait tenu à proclamer publiquement la bonne foi de M. Albert Dalimier.

Le conseil, s'est unanimement associé à ces déclarations.

AVEZ-VOUS LU NOTRE

ALMANACH ?

pour 1934

Vous y trouverez :

Des conseils utiles,
L'organisation politique,
Les Fêtes à souhaiter,
Le calendrier du Jardinier,
MAGIE ET SORCELLERIE,
Des recettes culinaires. —
Des nouvelles, des contes.
— Une chronique de Mode.
— Les tarifs postaux. —
Des photos d'actualité et de Mode, etc., etc...

1.75

EN VENTE PARTOUT

Sept inculpations dans le sinistre du « Georges-Philippar »

On se rappelle que, le 16 mai 1932, le paquebot « Georges-Philippar » était la proie d'un incendie dans la Mer Rouge ; plus de quarante personnes trouvèrent la mort dans le sinistre. Sur la plainte de plusieurs passagers, une information fut ouverte par le Parquet de la Seine pour homicide par imprudence. Le rapport technique de la commission désignée par le ministre de la Marine Marchande avait été remis, il y a quelque temps, au juge d'instruction, M. Benon, qui s'est employé dernièrement à recueillir en France et hors de France de nombreux témoignages.

Sur réquisitoire du substitut, M. Benon a inculpé, hier après-midi, pour homicide par imprudence, négligence et inobservation des règlements sept personnes dont les noms suivent : MM. Falcos, ingénieur en chef des Messageries Maritimes ; M. Proteau, ingénieur-constructeur aux Messageries Maritimes ; Drancey, ingénieur aux Messageries Maritimes ; Georgelin, inspecteur-mécanicien aux Messageries Maritimes ; Nutinot, directeur général des ateliers et chantiers de la Loire à Paris ; Paquet, directeur des ateliers et chantiers de la Loire à Saint-Nazaire ; Guesné, expert du bureau Véritas à Cherbourg. D'autres inculpations vont suivre.

VAN DER LUBBE INCENDIAIRE DU REICHSTAG ÉCHAPPERAIT A LA PEINE CAPITALE

Selon une dépêche de Berlin, on déclarerait dans les milieux politiques que l'ex-leader politique Toergler, acquitté par la haute cour de Leipzig, à la suite du procès du Reichstag, sera incessamment interné pour un an, au camp de concentration d'Orianienburg, près de Berlin.

Van der Lubbe, condamné à mort, verra sans doute sa peine commuée en 20 ans de travaux forcés. Des assurances officieuses dans ce sens paraissent avoir été données au ministre de Hollande à Berlin.

Quant aux Bulgares Dimitrof, Popoff et Tanef, on s'attend, malgré l'opposition de certains milieux prussiens, à ce qu'ils soient refoulés, sous une huitaine, sur la frontière de Russie.

L'INGÉNIEUR EN CHEF DE LA MINE D'OSEK RESPONSABLE DE LA CATASTROPHE

La commission chargée de faire une enquête sur les causes de la catastrophe minière d'Osek a poursuivi ses travaux pendant toute la journée de dimanche.

Après avoir entendu de nombreux témoins, elle a fait arrêter et déférer en justice l'ingénieur en chef Beysser qui, par des mesures d'économie jugées excessives, aux dépens de la sécurité, serait responsable de la catastrophe.

Les funérailles des 142 victimes ont eu lieu hier à Duchchoy. On sait que 13 cadavres seulement ont pu être remontés au jour, les orifices de la mine ayant dû être obturés pour limiter l'extension de l'incendie qui a éclaté le lendemain de l'explosion.

LES ESCROQUERIES D'UN AGENT D'AFFAIRES

La police de sûreté de Toulouse vient d'arrêter, pour émission de chèques sans provision, tentative d'escroquerie et port d'arme prohibée, Louis Chapus, 33 ans, agent d'affaires à Avignon, de passage à Toulouse. Cet individu s'était présenté dans plusieurs banques pour se faire escompter 90.000 francs de traites, afin, disait-il, de réaliser les sommes nécessaires à l'achat d'un fonds de commerce. Mais, faute de garantie à l'appui de sa demande, ses démarches ne purent aboutir.

Il s'adressa alors à un directeur de banque qui le mit en relation avec l'administrateur d'une manufacture de confections, lequel recherchait un commanditaire. Chapus et ce dernier conclurent un arrangement aux termes duquel l'agent d'affaires devait verser à la direction de l'établissement une somme de 150.000 francs, à condition que les administrateurs interviendraient auprès de la banque pour faciliter un escompte de 21.000 francs de traites.

Chapus délivra au gérant de la manufacture un chèque barré de 150.000 fr., sur la succursale de Toulon d'un établissement de crédit de Paris. C'est alors que le banquier remit à l'agent d'affaires un chèque de 21.000 francs sur une autre banque. Mais Chapus déclara qu'il aurait préféré être payé en espèces. Cette attitude éveilla les soupçons du banquier, qui téléphona à la banque de Toulon. Il apprit alors que l'agent d'affaires n'y avait pas de provision. Signalé aussitôt au service de la sûreté, Chapus fut appréhendé au moment où il se présentait à la banque pour toucher son chèque.

UNE FEMME A TUÉ SON MARI QUI LA MARTYRISAIT

Un drame s'est déroulé au domicile des époux Timmermans, cultivateurs à Lamecourt, près de Clermont (Oise).

La victime, Rodolphe Timmermans, 69 ans, était jaloux et violent et brutalisait sa femme. Ivre la plupart du temps, il était redouté de toute la population. L'an dernier, il avait été arrêté pour tentative de meurtre commis, par suite d'une jalousie injustifiée, sur un commerçant ; mais il fut remis en liberté faute de preuves. Sa femme, âgée de sept ans de plus que lui, vivait sous l'empire de la terreur.

Depuis mardi, elle était enchaînée dans une cave, couchait sur une botte de paille et n'avait pour toute nourriture que du pain et de l'eau. Dimanche, Timmermans lui avait rendu la liberté provisoirement et exigea d'elle qu'elle allât chercher de l'argent chez un de ses fils qui habite la commune. Sachant le sort qui lui était réservé à son retour, elle résolut de mettre fin à ce martyre. Son mari étant sorti, elle s'arma d'un revolver et attendit qu'il rentrât. Lorsqu'il pénétra dans la cour, vers 20 heures, Mme Timmermans déchargea sur lui quatre balles de son arme. Elle alla ensuite prévenir le maire, M. Ducastel.

A l'arrivée du magistrat municipal, Timmermans râlait sur le sol ; transporté dans sa chambre, il y rendit le dernier soupir quelques heures plus tard.

Ajoutons que la gendarmerie a saisi les instruments dont Zimmermans se servait pour attacher sa femme dans la cave. Il s'agit d'une chaîne à bestiaux de 1 m. 40 de longueur, fermée à l'aide de deux cadenas et d'un piquet analogue à ceux qu'on emploie pour mettre les vaches au pâturage. Ce piquet était enfoncé à bloc dans le mur et ne pouvait être arraché.

LE TIRAGE DE LA 4me TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE

TROIS PUPILLES DE SAINT-POL-SUR-TERNOISE, DÉSIGNÉS POUR Y PRENDRE PART, SONT PARTIS HIER POUR PARIS

Les enfants assistés de la Région de SAINT-POL, désignés pour participer au tirage de la 4e tranche de la Loterie Nationale à leur départ en gare de St-Pol

M. Dazelle, le sympathique directeur des Enfants Assistés de *Saint-Pol-sur-Ternoise*, nous fait connaître que, sur sa proposition, trois Pupilles ont été désignés pour participer aux opérations du tirage de la 4e tranche de la Loterie Nationale.

Voici les noms des trois pupilles : Lucien Pauron, 14 ans, apprenti plombier, demeurant chez ses parents nourriciers, M. et Mme Décaux, rue de Cercamp, à *Frévent* ; Roger Porquiau, 13 ans, chez ses parents nourriciers, M. et Mme Hermant, hameau d'Houvelin, à *Magnicourt-en-Comté* ; Marcel-Albert Pointe, écolier chez ses parents nourriciers, M. et Mme Félix Cordonnier, à *Heuchin*.

Ces trois pupilles ont été choisis par le Directeur parmi les plus méritants pour leur conduite et leur travail.

Les voici photographiés, lundi en gare de Saint-Pol, avant leur départ pour Paris, au train de 12 h. 57.

ARRIVÉE A WASHINGTON DU PREMIER AMBASSADEUR DES SOVIETS

M. A. Troyanovsky, premier ambassadeur des Soviets, aux Etats-Unis, est arrivé à Washington en même temps que M. William Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, qui revient de Russie pour entretenir M. Roosevelt et le département d'Etat sur les conditions de l'installation de l'ambassade dans la capitale de l'U. R. S. S.

MM. Troyanovsky et Bullit ont voyagé ensemble. A leur arrivée, ils ont été salués par des personnalités officielles du département d'Etat.

Le nouvel ambassadeur était accompagné de sa famille et de plusieurs membres qui constitueront le premier effectif de l'ambassade.

De son côté, M. Bullitt a déclaré qu'il pensait être de retour à Moscou vers le 1er février.

UN BOUCHER HONGROIS... COUPÉ EN MORCEAUX... ...PAR SA FEMME !

Dernièrement, on découvrait dans un faubourg de Budapest le cadavre d'un homme coupé en morceaux. L'enquête a établi que la victime était un boucher nommé Stéphane Bognar. Il avait été abattu par sa femme au cours d'une discussion et, dans le but de faire disparaître les traces de son crime, la meurtrière avait procédé au sectionnement du cadavre.

Vers cinq heures du matin, elle sortit avec une partie du corps tronçonné qu'elle déposa dans la cour d'une maison, puis elle rentra chez elle pour prendre la tête et les bras de sa victime, qu'elle alla jeter dans le Danube.

Arrêtée, la femme Bognar a avoué son crime et a raconté qu'au cours de la nuit, son mari ayant voulu s'approprier 80 pengos — tout l'avoir du ménage — elle voulut l'en empêcher. Une lutte s'ensuivit au cours de laquelle, voyant qu'elle allait avoir le dessous, elle s'empara d'un revolver et fit feu sur son mari, le tuant net. On devine le reste.

TUÉ PAR SON FRÈRE

Un drame s'est déroulé au quartier de la Placette, à Nîmes, où M. Jean Cadière, qui demeure rue de Bouillargues, a été tué à coups de revolver par son frère Joseph, avec qui il vivait en mésintelligence. M. Jean Cadière était à table avec sa femme et sa fillette, lorsque son frère se présenta et lui dit à brûle-pourpoint : « J'ai à te parler. Ma mère t'a prêté 400 francs, restitue-les moi ou, sans cela, gare à toi ».

Effrayée par ces propos, Mme Cadière alla chercher les 400 francs et les remit à son beau-frère. Mais son mari s'interposa, et cette attitude déplut à Joseph Cadière qui, sans discussion, d'un fort coup de poing, envoya son frère rouler sur le sol.

Lorsque celui-ci se fut relevé, ce fut entre les deux hommes une discussion que J. Cadière jugea préférable de poursuivre dans la rue. Jean suivit son frère, malgré les supplications de sa femme et de sa fillette. Quelques instants plus tard quatre coups de revolver crépitaient. Joseph Cadière venait de tuer son frère qui avait été atteint de deux balles au-dessus du cœur et deux balles au-dessus de la bouche.

LE SECRÉTAIRE INDÉLICAT DES SYNDICATS DES MINEURS DU CENTRE CONDAMNÉ A MONS

Nous avons, à différentes reprises, parlé du secrétaire du Syndicat des Mineurs du Centre, le nommé Georges Godeloffe arrêté à la suite des malversations commises au préjudice de cet organisme et en même temps de la commission d'assistance publique de Strépy. Godeloffe, qui est accusé de détournements et de faux en écritures, a comparu lundi devant le tribunal correctionnel de Mons. Il a été condamné, de ce chef, à 14 mois de prison et 882 francs d'amende.

Le Syndicat des Mineurs, qui s'était porté partie civile, obtient comme dommages-intérêts la somme de 30.356 fr., montant des détournements commis à son préjudice.

FAUX INFIRMES

Rue de la Folie-Régnault, un gardien de la paix apercevait, l'autre après-midi, deux mendiants, l'un manchot, l'autre bancal. Dès qu'ils s'aperçurent de sa présence, les deux hommes s'enfuirent soudain... à toutes jambes, les coudes collés au corps. Finalement rejoints, ils furent arrêtés et conduits au commissariat de police du quartier de la Roquette.

Interrogés, ils déclarèrent se nommer Eugène Verbach, 36 ans, charretier, rue Saint-Bernard, 36, et Emile Maucuit, 23 ans, forgeron, demeurant rue Beaumarchais, à Montreuil, et durent reconnaître que leurs infirmités étaient simulées. Les deux complices ont été envoyés au dépôt.

LA CATASTROPHE DU LAC NOIR

On annonce de Colmar, qu'au cours d'une plongée dans le Lac Noir, un scaphandrier a retrouvé l'automobile de l'ingénieur Wohlgeroth mais aucun cadavre ne se trouvait dans la voiture.

UN BUCHERON TUÉ PAR L'ARBRE QU'IL ABATTAIT

M. Baptiste Pasquier, 42 ans, bûcheron, conseiller municipal de Coueron, abattait des arbres dans le parc de Joué, lorsqu'un énorme chêne tomba et l'écrasa. M. Pasquier laisse une veuve et trois jeunes enfants.

LE MARIAGE A WAVRIN DE L'AVIATEUR DÉTROYAT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Et le galant chevalier de l'air invita la charmante jeune fille à monter dans son oiseau bleu.

Ce fut un miraculeux baptême de l'air. Les ailes de l'amour avaient dans un impressionnant looping, effleuré le cœur de l'homme qui défiait les lois de la physique.

A l'atterrissage, ils s'aimaient. L'aviateur s'appelait Michel Détroyat et la jeune fille, Fanny Barrois.

Alors commença l'idylle merveilleuse. L'oiseau bleu se posa souventes fois sur le champ proche d'un castel curieux, tapis au fond d'un parc aux ormes immenses, à Wavrin. Et comme dans tous les contes de fées et aussi comme dans toutes les belles histoires d'amour, les deux jeunes gens se sont complus dans cet émerveillement et ils se sont mariés... à Wavrin.

Quand le bonheur s'abrite dans un castel

Samedi déjà, par devant le maire de ce coquet village du pays de Weppes, M. Dallène, M. Détroyat avait légalement épousé, la châtelaine moderne de Wavrin, Mlle Fanny Barrois. La cérémonie eut lieu en toute intimité.

Au village, on s'attendait hier à un extraordinaire meeting que terminerait en apothéose, le mariage religieux du prince de l'air et de la Belle aux Bois.

Un ministre, des gendarmes, des personnalités parisiennes très marquantes devaient arriver à Wavrin même, par avion. Le terrain improvisé était prêt à recevoir ces hôtes remarquables. Rien n'y manquait, ni le hangar, ni la manche à air d'orientation, ni le balisage aux couleurs de Lille. Il manquait à ce bonheur qui se préparait dans le manoir miniature, le soleil radieux propice aux ailes claires.

Le village s'estompait dans la plaine où rampait la brume grise. Les invités de marque furent contraints d'atteindre le bourg par la route. Au castel couvert de chaume, la douce joie de l'hyménée frappait doucement aux carreaux. Le lac était gelé par places. Malgré la désolation qu'apportait l'hiver au parc bien ordonné, le cadre agreste extériorisait à travers le jour apparemment gris un peu de cet enthousiasme qu'on a lorsque le bonheur est roi et elle éclata cette joie comme un coup de tonnerre, comme si elle avait été trop longtemps contenue, lorsque du lointain, du clocher de la petite église du village, parvinrent aux oreilles des privilégiés qui avaient pénétré dans la propriété magnifique, le son ouaté des onze coups de onze heures.

Le ravissant cortège

Les portes s'ouvrirent au-dessus de l'escalier de pierre qui fait face au lac. Et le ravissant cortège commença. Allure sportive, rare élégance, tout sourire, voilà Michel Détroyat en frac, offrant son bras à Mme Barrois. Le général Détroyat, oncle du marié, en tenue d'avant-guerre, et le lieutenant Jean Detroyat, frère de l'aviateur... Et « la mariée », un peu émue sous son voile blanc, mais si belle, si jolie, si simple aussi et — à part sol — si intensément heureuse. M. Maurice Wallaert, son tuteur, descend l'escalier avec sa resplendissante filleule. Puis ce fut, comme un éblouissement, la blanche symphonie des demoiselles d'honneur, jolies fées aux purs sourires. Les autos luxueuses emportaient ces gens heureux vers le village en fête. Dans les rues des girandoles ornaient les façades des maisons. Devant la petite église, c'était la foule, le tout Wavrin, le tout Marquillies — la mariée est née à Marquillies — et le spectacle était aussi joli que celui des jeunes villageoises aux regards extasiés qui admiraient le cortège. Le service d'ordre est discret. On aperçoit à peine la police spéciale avec M. Blanquart, commissaire, et M. Couleres, inspecteur, M. le capitaine de gendarmerie Thibaut et l'adjudant Petitjean, pratiquer des éclaircies dans la masse envahissante des curieux.

Invités de marque

On se montre du doigt, dans l'église, les personnalités qui ont rejoint le cortège : MM. Charles Delesalle, sous-secrétaire d'Etat à l'Air ; le général Weygand, chef d'état-major de l'armée ; le général Pétin, commandant le 1er corps ; les généraux Condé, commandant l'infanterie divisionnaire ; Demesse et Lafont ; MM. des Rotours, député du Nord ; Béghin, maire de Thumeries ; Hector Franchomme, conseiller d'arrondissement ; Dallenne, maire de Wavrin ; Léon Tacquet, président de la Société des Courses du Touquet ; Franchomme fils ; Patrick Le Blan ; Descamps, et parmi « ceux de l'aviation » : MM. Morane, de la maison Morane ; Crombez, président de l'Association Aéronautique du Nord de la France ; Guez, commissaire général ; MM. Pauilhac ; Deschepers, président des « Ailes Roubaisiennes » ; Claude Huet, président du Club des avions légers des Flandres, entoure de MM. Rasson-Six, Teddy Rasson, Motte, Tiberghien, Desurmont, Eugène Masurel, Heindrickx, Vernier-Six, Fréval, Léon Vernier, Paulhan, Bajac, etc...

L'église s'était faite belle

L'église s'était faite belle. Du transept au chœur, l'invasion de la foule fut totale. La cérémonie fut simple. M. l'abbé Bernard, ami de la famille, prononça une délicate allocution et maria les heureux fiancés. M. le chanoine Delannoy, curé de Wavrin, dit la messe au cours de laquelle se fit entendre la maîtrise de la Cathédrale de la Treille, dirigée par M. l'abbé Devemy.

Les témoins étaient : pour la mariée, Mlle Hortalot, son institutrice et M. Jean Delemer, industriel ; pour Détroyat, le général Weygand et le général André Détroyat.

Mitraillés par trente photographes et par des cinéastes à la sortie de la messe, les deux époux prirent la tête du cortège qui rejoignit le château de la Vallée, où un lunch fut offert aux invités.

Et les terribles photographes revendiquèrent une fois encore le plaisir d'enregistrer pour le monde entier cette joie intense et profonde que montraient alors les nouveaux mariés, beaux comme des héros de légende.

S'envoler !...

Près du lac figé où la ténacité de ces autres as de l'acrobatie que sont les reporters-photographes, avait amené le jeune couple maintenant uni et qu'entouraient les hôtes du castel, Michel Détroyat regarda le ciel bouché de brume :

— Ah ! si le plafond pouvait s'ouvrir et que nous puissions nous envoler ! dit-il dans un éclat de rire.

On sait que le jeune ménage fera son voyage de noces aux Etats-Unis, où Détroyat participera à un grand meeting, à la Nouvelle-Orléans, le 13 février.

Le conte de fées se continuera, au delà de la grande mare, où se poursuivra comme dans un film « qui finit bien », le perpétuel enchantement de la jolie châtelaine de Wavrin, qu'un jour un grand aviateur émerveilla en de prodigieuses acrobaties.

FRED.

UN OCTOGÉNAIRE ASSASSINÉ PRÈS DE MONS

Il fut découvert dans sa maison assommé à coups de bouteille

M. Firmin Valentin, âgé de 80 ans, habitant seul rue du Moulin, à Familleureux, a été assassiné d'une façon mystérieuse. C'est sa voisine, Mme Bourseaux, qui devait faire la tragique découverte en allant dimanche soir, porter à M. Valentin, son souper.

En entrant, elle aperçut le vieillard qui gisait étendu à l'entrée du vestibule et reposait sur le coude gauche. Valentin respirait encore et gémissait faiblement. Une large flaque de sang s'étendait à ses pieds.

Mme Bourseaux, épouvantée, alla prévenir son mari qui alerta la gendarmerie et un médecin. Dix minutes après l'arrivée de celui-ci, le malheureux expirait après avoir prononcé ces seules paroles : « On m'a frappé, je ne sais pas qui ».

Il apparaît que le meurtrier aurait frappé Valentin à l'aide d'une bouteille de bière. Le parquet de Charleroi s'est rendu sur les lieux, mais aucun élément n'a été recueilli qui puisse mettre les magistrats sur la trace de l'assassin.

LE CONGRÈS DES PROFESSEURS TITULAIRES DE LYCÉES A VALENCIENNES

Les professeurs titulaires de l'Académie de Lille tiendront leur congrès le 14 janvier, à Valenciennes.

A l'ordre du jour, la question des traitements, du cadre de Paris, la fusion éventuelle des lycées et des collèges.

Les séances de travail auront lieu à 9 h. 30 et à 14 heures, au lycée Henri Wallon.

Les professeurs titulaires de lycées appartenant ou non à la Fédération nationale des professeurs de lycées sont cordialement invités à participer à ce congrès très important.

UN DRAME PASSIONNEL A MARCINELLE,

Un jeune ouvrier revolverisa son amie et tenta de se suicider

Un drame sanglant vient de se dérouler dans une petite ruelle qui donne accès à l'avenue Pasteur, à Marcinelle.

Un ouvrier qui se rendait à son travail, découvrit à quelques pas l'un de l'autre, le corps d'un homme et d'une femme. Tous deux râlaient et étaient couverts de sang. L'une des victimes, le nommé Achille Denis, âgé de 37 ans, marié et père de 4 enfants, avait la tempe trouée d'une balle de revolver. Le projectile avait transperçé la tête de part en part. Denis, transporté à l'hôpital de Chatelet dans le coma, est décédé sans avoir repris connaissance.

L'autre victime, Mme Gabrielle Massin, âgée de 22 ans, épouse Henri Altruide, mère d'un bébé de trois mois, était atteinte d'un coup de revolver, à la base du crâne. Elle se trouve également dans le coma.

D'après l'enquête, on eut la conviction qu'il s'agissait d'un drame passionnel. Achille Denis n'avait plus reparu chez lui depuis le 2 janvier. Il était employé, ainsi que l'autre victime, aux Ateliers centraux électriques de Charleroi et des témoins sont venus dire qu'ils faisaient souvent la route ensemble. Le mari de la jeune femme ignorait tout des relations que son épouse aurait pu entretenir avec Denis et dont l'opinion publique l'accuse.

Selon les premières constatations de l'expert en balistique, c'est Denis qui aurait tiré sur la femme et aurait ensuite tenté de se suicider.

On ignore la cause initiale du drame.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge

FEUILLETON DU 9 JANVIER 1934. — N. 16

LA COMTESSE SARAH

par Georges OHNET

Le comte, respectant sa douleur, ne lui adressa pas une parole. Qu'aurait-il pu lui dire ? Il la tenait appuyée contre lui et toutes ses tendresses, il les lui faisait comprendre par la pression amicale de sa main.

Quand Mademoiselle de Cygne fut plus calme, le comte, se reculant un peu, se donna le plaisir tant attendu de la regarder. C'était bien elle, l'original charmant de la banale photographie que lui avait montrée, un jour, Merlot. Elle avait le front pur, couronné de cheveux blonds, le sourire sérieux de sa mère. Un nuage passa sur le front du comte. Si, un an plus tôt, Blanche avait été privée de son père, s'il l'avait eue, lui, sous sa tutelle, si cette adorable enfant était venue s'asseoir à son foyer, quel changement dans sa vie, que de résolutions, prises désormais irrévocablement, qui ne se fussent même pas présentées à sa pensée !

Et, soudainement, dans son esprit, passait le souvenir des jours tristes pendant lesquels il cherchait autour de lui une affection qui pût remplir le vide de son existence changée par le hasard des événements. Puis une vision radieuse apparaissait, celle de Sarah, avec ses cheveux d'or, ses yeux clairs et son sourire provocant. Il la retrouvait, telle qu'il l'avait vue, la première fois, sur le quai de Marseille, lorsqu'il se préparait à aller déjeuner à la Réserve avec Séverac.

Comme elle s'était emparée de lui, promptement ! Comme il avait été, en un instant, son esclave, oubliant ses soixante ans sonnés, luttant de galanterie et de petits soins avec les jeunes gens, et passant des nuits sans sommeil, en vrai sous-lieutenant, à penser à elle, à se demander si jamais il pourrait s'en faire aimer, redevenu naïf, inquiet et croyant, lui, le sceptique, le blasé, le fier galant qui, pendant trente années, avait été le favori des plus séduisantes femmes !

Comment, dans l'emportement de sa passion, s'était-il laissé entraîner à offrir son nom, lui vieillard, à cette jeune fille, commettre cette insigne folie sur laquelle il voulait se faire illusion à lui-même, en s'efforçant de se prouver qu'il était encore un époux très présentable ! Aberration profonde ! Il s'en rendait compte, en ce moment, loin de Sarah, et ne subissant plus le charme irrésistible que l'enchanteresse exerçait sur lui, et revenu au bon sens, comme s'il eût suffi que cet ange blond, qu'il tenait paternellement dans ses bras, eût touché de ses lèvres son front brûlant pour que toutes les illusions qui le troublaient se fussent envolées.

A cour sûr, il se faisait à lui-même plutôt l'effet d'un bon papa que d'un amoureux prêt à conduire sa fiancée à l'autel. Il se sentait gros, se voyait vieux et se trouvait ridicule. Il murmurait, au fond de lui-même, contre sa diable de tête passionnée jusque sous la neige des cheveux blancs, qui l'avait embarqué dans une affaire aussi vétilleuse.

Il se rembrunissait de plus en plus, au cours de ses réflexions, de demandant déjà s'il n'y avait pas moyen de se retourner, et de faire entendre à la belle Anglaise qu'ils avaient fait, l'un et l'autre, des projets impossibles à réaliser. Mais le moyen de renoncer, sans brutalité et sans ingratitude, à cette charmante fille qui lui faisait, elle, dans toute la splendeur de son printemps, la faveur insigne de consentir à partager son hiver ! Ne lui devait-il pas une excessive reconnaissance de s'être laissé séduire, elle si recherchée, si poursuivie, si courtisée, par l'éclat de son nom, de sa brillante réputation militaire, et de lui sacrifier, en somme, une liberté que sa grande fortune et l'indépendance de son caractère lui faisaient si douce ? Et puis, n'avait-il pas, dans une heure de suprême entraînement, engagé sa parole ? A cela, il n'y avait pas de remède. Et eût-il épousé Sarah sans joie, il eût dû l'épouser, rien que parce qu'il le lui avait promis.

Repris de ses regrets, et se voyant bien garrotté, il s'était levé. Et, dans le petit salon voisin de la chambre mortuaire, il marchait, irrité contre ce vieux chien de marquis, comme il avait coutume de l'appeler qui n'ayant, pour lui, qu'une bonne chose à faire : mourir, n'avait pas su s'exécuter en temps utile, lui laissant une nièce qu'il eût aimée comme une fille et qui lui eût donné des petits enfants, sans qu'il eût la peine de s'en mêler.

Le comte s'était rapproché de Blanche maintenant calmée, et il lui parlait doucement. Il lui disait combien, sans la connaître, il s'était tendrement intéressé à elle. Certes, il ne voulait pas lui dire du mal de son père, surtout en un pareil moment, mais s'il n'avait eu plus tôt la joie de l'embrasser, c'était à l'hostilité du marquis qu'il devait cet éloignement. Et comme Blanche levait suppliante ses beaux yeux vers lui :

— Oui, ma chère enfant, j'aurais donné beaucoup pour avoir le droit de pouvoir t'approcher. Mais je craignais de mécontenter ton père. J'enviais Merlot et je lui parlais bien souvent de toi. Ta mère, qui a été la plus grande affection de ma vie, nous a été trop vite enlevée à tous. Elle aurait pu aplanir bien des difficultés, et maintenir la bonne harmonie entre son mari et moi, malgré la différence de nos goûts et de notre manière de vivre. La destinée ne l'a pas voulu ainsi. Mais, maintenant que te voilà seule, nous allons rattraper le temps perdu. Je n'ai pas besoin de te dire que ma maison est la tienne, et que tu peux, dès ce soir, venir t'y installer. Je te choisirai une gouvernante, tu seras maîtresse de toi-même, comme il convient à une jeune fille de ton âge, car tu es majeure, ma chère petite, et nous n'aurons même pas, pour te donner la disposition de ta fortune, à te faire émanciper. Et, quand ton deuil sra terminé, tu verras le monde et tu pourras, en toute liberté, disposer de ton avenir.

Il y eut un silence. Blanche, devenue plus grave, sembla se consulter une dernière fois, puis, faisant un effort pour dire ce qu'elle avait cependant sur les lèvres :

— Je vous suis très reconnaissante, mon oncle, de vos bonnes intentions, mais je vous demande la permission de ne pas profiter de la proposition que vous me faites.